

# BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE À CHARGE ACQUEREURS

## TRANSACTIONS

- 10 % T.T.C des prix inférieurs à 50.000-€
- 7 % T.T.C des prix compris entre 50.001-€ et 150.000-€
- 6 % T.T.C des prix compris entre 150.001-€ et 350.000-€
- 5 % T.T.C des prix compris entre 350.001-€ et 500.000-€
- 4 % T.T.C des prix supérieurs à 500.001-€